

19 déc 2020 -06:49

Appartient à Conseil des ministres du 18 décembre 2020

Brexit : travaux d'infrastructure dans le terminal Eurostar à la gare de Bruxelles-Midi

Sur proposition du ministre des Finances Vincent Van Peteghem, le Conseil des ministres a marqué son accord sur l'entame de travaux d'infrastructure dans le terminal Eurostar à la gare de Bruxelles-Midi, dans le cadre du Brexit.

Le Royaume-Uni quitte le marché interne de l'Union Européenne le 1er janvier 2021. Toutes les marchandises qui seront importées de, ou exportées vers le Royaume-Uni, également dans les bagages des voyageurs, seront soumises à des formalités douanières. Ce serait également le cas si les négociateurs parvenaient à un accord. L'Administration générale des Douanes et Accises devra être opérationnelle le 1er janvier 2021, également au terminal Eurostar à la gare de Bruxelles-midi.

Le Conseil des ministres a dès lors décidé que la SNCB et la Régie des bâtiments fourniront des structures préfabriquées temporaires avant le 31 décembre 2020, pour la détaxation de la TVA et les contrôles des voies 3 en 4. Une infrastructure définitive visant à répondre aux besoins de l'Administration générale des Douanes et Accises devra être disponible avant la fin juillet 2021.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Vincent Van Peteghem, Vice-Premier ministre et ministre des Finances, chargé de la Coordination de la lutte contre la fraude

Rue de la Loi, 12
1000 Bruxelles
Belgique

Miet Deckers

Porte-parole

+32 475 76 65 26

miet.deckers@vincent.minfin.be